

LETTRE TYPE DÉCÈS

Lieu : _____ Date : _____

Destinataire :

Nom et Prénom : _____

Adresse : _____

Expéditeur :

Nom et Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Informations sur le défunt :

Nom et Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse au moment du décès : _____

Objet de la lettre :

Par la présente, je vous informe du décès de Monsieur/Madame mentionné ci-dessus, survenu récemment. Je vous prie de bien vouloir prendre acte de cette triste nouvelle et d'effectuer les démarches nécessaires conformément à la réglementation en vigueur.

Demande de formalités :

Je sollicite votre assistance pour l'organisation des formalités administratives, notamment la déclaration du décès, l'obtention du certificat de décès et toute autre procédure requise par les autorités compétentes. Je reste à votre disposition pour fournir les documents nécessaires à cet effet.

Dispositions légales :

Cette lettre est rédigée conformément aux dispositions légales françaises relatives aux déclarations de décès et au respect de la vie privée des personnes concernées. Toute information transmise sera traitée avec la plus stricte confidentialité.

Pièces jointes :

- Copie de la pièce d'identité du défunt
- Justificatif de domicile
- Certificat médical constatant le décès
- Autres documents utiles selon demande

Clôture :

Je vous remercie par avance pour votre compréhension et votre collaboration. Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Signature de l'expéditeur

Signature : _____

Source originale de ce document :

<https://juridique-justice.com/lettre-type-deces/>

Ce modèle vous a-t-il été utile ?

Découvrez d'autres modèles à jour sur :

<https://juridique-justice.com>

Voir plus de modèle

Ce modèle est destiné exclusivement à un usage personnel et non commercial.

Toute diffusion ou publication doit obligatoirement citer la source.

Ce modèle est fourni à titre purement indicatif et ne constitue pas un conseil juridique.
Il est recommandé de consulter un professionnel qualifié pour des situations spécifiques.